

LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org

CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

Du mardi 15 mai 2018, au Secours Catholique, 106 Rue du Bac, 75007 Paris

Paris, le 20 mai 2018

A l'ordre du jour

- 1 Nouvelles des associations
2. Actualisation de la Charte du Collectif « Ensemble contre la Traite des êtres humains »
3. Point sur le plaidoyer relatif à l'inquiétude de la société civile sur l'absence de politique française en matière de lutte contre la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage.

Prochaines réunions du Collectif

Mercredi 27 juin 2018 : réunion sur le site Internet contrelatraite.org et les réseaux sociaux au Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75007 Paris, de 15h à 17h30. Salle Nelson Mandela.

Jedi 5 juillet 2018 : réunion plénière du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains au Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75007 Paris de 10h à 12h30. Salle Sidoine.

...A VOS AGENDAS : Voir au dos les rencontres institutionnelles programmées.

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90 ;
Compte-rendu de la réunion plénière du 15 mai 2018 : Marie-Elisabeth Lafaille

www.contrelatraite.org

**Rencontres institutionnelles de membres du Collectif programmées
autour de notre lettre au premier Ministre, Edouard Philippe, d'avril 2018
et autres démarches**

Pour tous

Jeudi 7 juin matin ou Mardi 19 juin matin ou Mercredi 20 juin (à confirmer) au Secours Catholique Caritas France à Paris, avec Elisabeth Moiron-Braud, secrétaire générale de la Mission interministérielle en charge de la traite des êtres humains : **rencontre ouverte à tous les membres du Collectif** pour faire le point sur le prochain plan national d'action contre la traite en préparation (à préciser dès que nous aurons davantage d'informations)

Pour une petite délégation du Collectif qui peut varier selon les sujets

Mardi 22 Mai 2018 de 9h à 17 h à Strasbourg des associations membres ont été invitées au dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe contre la traite (Le Secours Catholique Caritas France qui avait travaillé à l'écriture de la Convention avec son réseau Européen Caritas avant qu'elle ne soit adoptée, le CCEM collaborant de longue date avec le Conseil de l'Europe, Notre Dame de Charité du Bon Pasteur, ...)

Lundi 28 Mai 2018 en fin d'après midi ou début de soirée à Bruxelles, avec Myria Vassiliadou, Coordinatrice de la lutte contre la traite pour la Commission européenne, à l'occasion de la Plateforme de la société civile contre la traite des êtres humains créée par la Commission européenne (**avec les représentants des associations du Collectif membres de la Plateforme**) sur le lieu de la réunion. Cela permettra d'échanger avec elle sur les moyens de la Commission Européenne pour peser sur le gouvernement français afin que la question de la traite des êtres humains soit prise en compte dans les politiques et les pratiques de la France alors que le deuxième plan d'action national contre la traite n'a toujours pas vu le jour.

Lundi 11 juin à 17h, chez la Défenseuse des Enfants auprès du Défenseur des Droits, à Paris, avec Geneviève AVENARD, Défenseuse des enfants pour les associations les plus concernées par la lutte contre la traite des mineurs et l'accompagnement des enfants victimes de traite. (**Merci d'indiquer à Geneviève Colas pour le lundi 28 mai midi si vous souhaitez participer à cette rencontre afin de constituer une petite délégation.**)

En juin, à Genève, nous sommes en attente de précision sur l'Examen Périodique Universel de la France par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

Pour information

Le 3 Mai, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme à travers sa Présidente, Christine Lazerges, a répondu au courrier du Collectif en indiquant que la CNCDH va relayer nos demandes auprès du Président de la République et du Premier Ministre.

En juin, la rapporteure spéciale contre la traite des êtres humains de l'ONU, Maria-Grazia Giammarinaro, nous a indiqué soutenir notre démarche dans le cadre des procédures de l'ONU.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 15 MAI 2018

1 NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Le **CCEM** rappelle que la MIPROF a transmis aux associations qui y ont contribué les données statistiques 2016. Pour le Collectif, il y a là un document intéressant de travail qui pourra être abordé lors de la prochaine rencontre avec Elisabeth Moiron Braud, secrétaire générale de la mission interministérielle chargée de la traite, MIPROF.

Hors la Rue a participé le 15 mai 2018 - avec d'autres membres d'associations du Collectif - à la réunion de l'Alliance des avocats Droits de l'homme AADH. AADH a lancé un projet de formation des avocats sur question de la traite des mineurs. 80 avocats devraient fonctionner en binôme sur toute la France. **Aux Captifs, la libération** indique qu'au cours de l'échange, il a été question des mineurs qui se font passer pour majeurs, car ce projet concerne les mineurs victimes de traite.

La Fédération des Acteurs de Solidarité (FAS) fait part d'une note¹ sur la prostitution des mineur-e-s et des jeunes qu'elle a transmis dans le cadre de la grande concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. La FAS jugeait intéressant de croiser la réalité de la prostitution des mineurs avec la problématique de la pauvreté des enfants et des jeunes. Certains éléments de cette note de la FAS ont d'ores et déjà été repris dans un des rapports issus de la concertation. Le Président de la République fera des annonces prochainement sur 'la stratégie pauvreté'. (1 PJ N°1 'Prostitution des enfants et des jeunes : une problématique à prendre en compte dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté').

Laura Slimani signale également qu'un document du délégué interministériel à l'intégration des réfugiés, Alain Régnier, fait référence au futur Plan national de lutte contre la traite des êtres humains et à l'identification des victimes de traite. Réactions : en quoi est-ce une nouveauté ? Qu'est-ce que cela cache ? Proposition : demander à rencontrer le délégué interministériel.

Aux Captifs, la libération annonce l'arrivée d'une nouvelle directrice au pôle prostitution d'ACLL. D'autre part, Aurélie Jeannerod relève l'ouverture à Paris du procès d'un vaste réseau nigérian de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle « Authentic Sisters ». 16 prévenus sont jugés. Les faits couvrent une très longue période. Ce procès important devrait faire jurisprudence. (cf articles de l'Express et du Nouvel Observateur)

AFJ, dans le cadre des commissions de parcours de sortie de la prostitution, a reçu une demande de la préfecture afin de mesurer les difficultés d'obtention de papiers administratifs (passeport, extrait de naissance, etc.) auprès de l'ambassade ou du consulat nigérian. Il est demandé d'adresser des documents mettant en lumière les refus et difficultés. Le Collectif convient de l'impossibilité dans ces situations d'avoir une trace écrite. Par contre, il encourage à faire remonter les récits d'expériences permettant un recoupement des pratiques. Concernant les demandes de dossiers « de parcours de sortie de la prostitution ». Aux Captifs la libération indique avoir présenté trois dossiers. L'Amicale du Nid en a présenté beaucoup plus, mais concernant des profils différents : des femmes déjà dans leur 'file active', et engagées dans une démarche de sortie avec l'ADN.

L'OICEM parle du travail très intéressant commencé avec le Parquet d'Aix en Provence et la PAF (Police aux Frontières), les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation pour l'accès à l'hébergement), et des associations, ceci dans le cadre d'une Convention-cadre. Nagham Hriech se félicite de l'implication active de la déléguée à l'égalité femmes-hommes. Une commission départementale « Parcours de sortie de la prostitution » aura lieu en juillet. Elle souligne que ces commissions permettent de fédérer des personnes qui jusqu'alors ne se rencontraient pas. Même si l'angle concerne la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, il est possible d'aborder les autres formes de traite (« J'ai plaidé pour qu'on parle de toutes les formes de traite »), même si on ne peut pas s'appuyer sur les mêmes textes. Le Parquet a amené la question des mineurs victimes de traite. 4 à 5 réunions par an sous l'angle de la santé des mineurs non accompagnés (MNA). Avec une attention particulière aux formes de traite. Le service Mineurs non accompagnés apporte beaucoup d'éléments. 700 mineurs sont repérés mais il n'y a que 40 places. Une dizaine de victimes repérées ont subi la traite au long du parcours migratoire. Lorsque ces faits se sont passés en Europe, un dépôt de plainte est fait. « Mais quand cela s'est produit en Lybie, à part un soutien psychologique, on n'a pas beaucoup de leviers », constate Nagham Hriech.

SOS Esclave fait part de la poursuite des activités dans le cadre de procès de traite à des fins d'esclavage économique.

Catherine Le Moël apporte des informations sur l'actualité **de l'ACPE**. Elle relève les effets du documentaire « Jeunesse à vendre » suivi d'un débat, diffusé le 18 avril 2018 dans l'émission 'Le Monde en face' sur France 5 et consacré à la prostitution des mineurs [https://www.france.tv/france-5/le-monde-en-face/468715-jeunesse-a-vendre-le-debat.html]. Faisant suite à un autre documentaire il y a quelques mois sur M6, l'équipe de l'ACPE est très sollicitée pour des formations et des interventions de sensibilisation dans le cadre scolaire par exemple.

D'autre part, l'ACPE suit de près le procès du site de petites annonces VivaStreet mis en cause en raison de la publication d'annonces de mineur-e-s se prostituant. Mais, sans raison claire, l'ACPE n'a pas été retenue comme partie civile.

De son côté, la fondation Jean et Jeanne Scelles a été agréée pour animer des séances de sensibilisation destinées à des clients de prostitué-e-s ayant été verbalisés. Il participe avec trois autres consultants à ces sessions créées dans le cadre de la loi du 13 avril 2016.

Le Secours Catholique invite les membres du Collectif qui ont des réseaux dans le département à participer à la soirée organisée autour des films #INVISIBLES et DEVENIR le mardi 5 juin à Saint Malo par le Secours Catholique, l'ACAT, le MRAP, FEMMES SOLIDAIRES et une communauté religieuse. **Le Secours Catholique** fait aussi état de la situation préoccupante à la frontière franco-italienne. Il y a un réel enjeu à développer un processus national d'identification des victimes de traite.

2. ACTUALISATION DE LA CHARTE DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »

Depuis 2007, année de la constitution du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, de nouveaux textes de lois sont entrés en vigueur au niveau national comme international. Il apparaît donc nécessaire d'actualiser la Charte du Collectif en intégrant ces évolutions législatives.

Pour cette réunion du 15 mai, le Mouvement du Nid, en lien avec l'ACPE et la Fondation Jean & Jeanne Scelles, et également le CCEM et Ecpat France et le Secours Catholique ont poursuivi le premier travail de relecture du 9 avril 2018.

A relire :

Pièce jointe : Charte de mars 2007 actualisée et validée lors de la réunion *plénière du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains* du 15 mai 2018.

3. POINT SUR LE PLAIDOYER RELATIF A L'INQUIETUDE DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'ABSENCE DE POLITIQUE FRANÇAISE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS ET LES FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE.

Un courrier a été adressé à Edouard Philippe, Premier ministre, avec copie adressée à de nombreux interlocuteurs en France et à l'international. En page 2 de ce présent compte-rendu on peut constater que celui-ci donne lieu à de nombreuses rencontres institutionnelles.

DATES A RETENIR EN PLUS DES REUNIONS DE TRAVAIL

- **Juin 2018** : 38^e session du Conseil des droits de l'homme, réponses de la France

Documents en PJ

1 La Charte du Collectif à jour

2 Le document présenté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) : Prostitution des enfants et des jeunes : une problématique à prendre en compte dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. (A discuter si souhaité lors d'une prochaine rencontre du Collectif)

Associations présentes à la réunion du 15 mai 2018

Etaient présents : **AFJ** : Magali Poirier - **CCEM** : Mona Chamass — **Aux Captifs la libération** : Aurélie Jeannerod – **Fédération des Acteurs de Solidarité FAS** : Laura Slimani - **Fondation Jean & Jeanne Scelles** : François Vignaud – **Hors la Rue** : Audrey Guitton – **OICEM** : Nagham Hriech Wahabi - **Planète Enfants & Développement** : Camille Papin - **SOS Esclaves** : Catherine Le Moël - **Secours Catholique - Caritas France** : Marie-Elisabeth Lafaille, pour la **coordination du Collectif**, Geneviève Colas.

Rédaction du compte-rendu : Marie-Elisabeth LAFAILLE

Coordination du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève COLAS